

Allées ^{chez soi}

LE MAGAZINE DE LA FRANCHISE DANIEL MOQUET



Daniel Moquet
signe vos allées
www.daniel-moquet.com

maison

Détecteurs de fumée

découverte

Le jardin médiéval

agenda

Une année au jardin



Dossier :

Confort et ergonomie au cœur des allées

ParuVendu
www.paruvendu.fr

**1^{er} média
Français
de
petites
annonces**

**ATTENTION
1000%
EFFICACE**

**ParuVendu
reconnu
d'utilité locale**

Allées chez soi®

Editeur : Daniel Moquet signe vos allées
Siège social : La Couture • 53100 Parigné sur Bray
Tél. 02 43 00 31 45
Directeur Général : Daniel Moquet
RCS LAVAL B 478 022 304

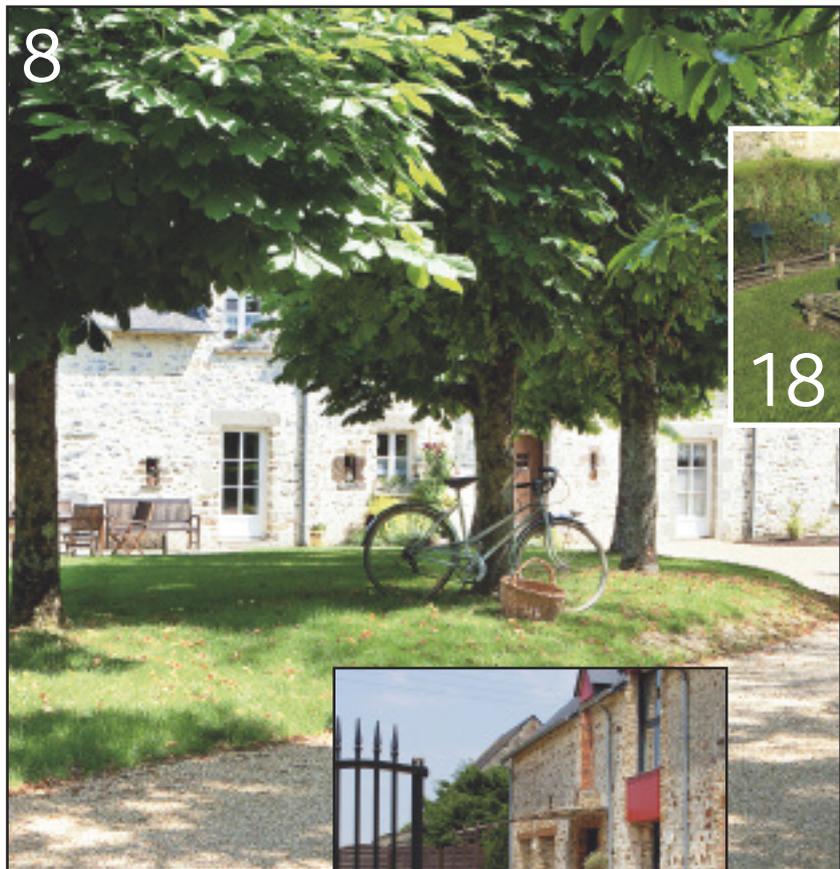
Conception réalisation / Direction artistique
Genius & Co : 138 bis, avenue de la Libération • 86000 Poitiers
Tél. 05 49 50 52 64 • www.geniusandco.fr
RC 448 605 816

Rédactrice en chef : Christine Pimbert

Impression : Imprimeries Vincent - Tours
Dépôt légal : Mars 2011 - N° ISSN 2100-9600
Reproduction interdite - Visuels non contractuels.
Crédits photos : Daniel Moquet - Fotolia
Magazine imprimé sur un papier issu
des forêts gérées durablement, par un imprimeur
certifié imprim'vert.



Sommaire





16

shopping 4
ça change la vie

maison 6
les détecteurs de fumée

Dossier 8
Confort et ergonomie
au cœur des allées



environnement 12
les piscines écologiques

pratique 16
innovations

découverte 18
le jardin médiéval

conseils 21
fiches pratiques

loisirs 25
mots fléchés

agenda 26
une année au jardin

réseau 28
1^{er} réseau National
des Créateurs d'allées

Les deux
entreprises
pilotes sont
certifiées :



Edito

Edito

par Daniel Moquet



Notre Métier : "Entrepreneur paysagiste spécialiste de l'aménagement des allées" a fait des disciples et le territoire national s'enrichit petit à petit de nouveaux adeptes de notre concept. Nous sommes maintenant **60 entreprises à partager les mêmes valeurs : Compétence, simplicité, respect et plaisir...**

Plaisir... c'est ce que nous souhaitons à tous ceux qui feuilleteront ce troisième numéro du magazine "ALLÉES CHEZ SOI". Nous leur avons concocté des pages colorées où ils pourront trouver des mines d'idées "déco" et tendances pour embellir le jardin et la maison, mais aussi des astuces, des informations plus sérieuses et des promenades dans des jardins extraordinaires.

Au delà de ce moment passé à découvrir les pages de notre magazine, rappelons que notre priorité va à la satisfaction de nos clients à qui nous réservons les avantages de notre réseau :

- mutualisation du savoir-faire partagé par 60 entreprises,
- coûts optimisés du fait de la centralisation des achats,
- participation à la recherche et l'innovation pour des produits toujours plus performants, comme c'est le cas pour le Pavé la Couture®, l'Alvéostar®, le Stardraine®...

Nous travaillons chaque jour à l'amélioration de nos services.

Notre ambition : faire de vous des clients heureux !

Daniel Moquet





Pour noter le fil des saisons, la beauté des fleurs...
des cahiers de jardinage pratiques aux couleurs audacieuses.
www.lamarelle.net



Paillason et petit mobilier en herbe synthétique
à fouler uniquement avec les bottes fleuries et
les sabots verts : toute une collection dédiée à la nature !
www.taffeta.it



Pour oublier nos ciels gris et faire entrer de la gaité au sein de la maison, osons une évocation colorée de la nature ! Une déco flashy envahit notre intérieur peignant des tâches de lumières au gré des murs et des sols. La maison prend vie, l'ambiance est ludique et le regard s'attarde sur ces accessoires au look énergique qui stimulent notre imagination et nous poussent à nous mettre au vert !

Verdure !

tendance, mode, déco, ...

Des meubles ornés de fleurs, une pelouse vraie ou fausse qui s'invitent dans nos salons et nos cuisines, des murs qui se parent de plantes et composent des tableaux changeants... autant d'objets colorés, régals pour les yeux et véritables diffuseurs de bonheur !

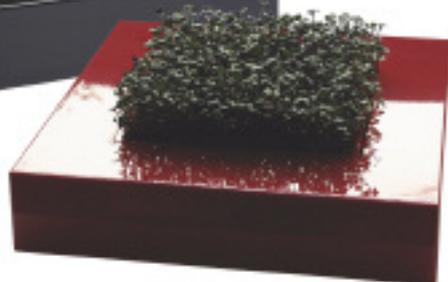


Ces jolies fleurs sont des boutons de tiroirs romantiques créés par Béatrice BRUNEAU. Magique pour donner vie à vos commodes et autres buffets !
www.beatrice.bruneau.com





Bacs design et chics pour ces carrés de verdure à regarder tout simplement, ou, pour la collection "bio-food" à consommer dès le 8^{ème} jour.
www.racinecarre.com



Indispensables pour aller faire son marché, ces cabas "bio" rigolos et porte-monnaie assortis
www.maroubouillie.com



NOTRE COUP DE CŒUR



Une déco colorée et vivante !

Les tableaux végétaux des Jardins de Chloé sont basés sur un concept simple :



Un cadre étanche, en carton recyclé ou en métal.

Un support graphique imprimé reproduisant une œuvre d'artiste, une photo ou un message.

Des fleurs fraîches ou des plantes en terre... y compris des plantes

bio-épuratives qui absorbent la pollution. Chacun peut composer sa déco au gré des collections proposées.

Et si vous êtes un peu manuel, il existe le tableau végétal à faire soi-même : en kit 4 éléments par exemple. Les fleurs ou plantes sont à choisir et en quelques minutes vous réalisez votre tableau. Les modules peuvent être placés à la verticale ou à l'horizontale. Avec un entretien tous les 8 à 10 jours selon les plantes, votre cadre peut avoir une durée de vie de 2 ans et peut être ensuite renouvelé.



Idéal pour créer une ambiance "nature" coordonnée à votre décoration. Un cadeau unique à offrir ou à s'offrir !

www.lesjardinsdechloe.com





1 incendie domestique toutes les 2 minutes !

En France, 250 000 incendies d'habitations sont déclarés chaque année aux assurances.

(Source Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement).

Les détecteurs
de fumées
en habitat
individuel
une obligation
(depuis mars 2010).

L'incendie est l'accident domestique le plus redouté. Afin de réduire le nombre de décès et de blessés causés par les incendies domestiques, la mise en place d'ici 5 ans, de **détecteurs de fumées dans les logements a été rendue obligatoire le 9 mars 2010**, via la loi N°2010-238, déposée par Pierre MORANGE et Damien MESLOT.

Points essentiels de la loi
L'obligation d'installation de détecteurs de fumées concerne toutes les habitations et s'applique à tous les occupants (locataires ou propriétaires) qui devront veiller à l'entretien et au bon fonctionnement de l'appareil. Elle devra être respectée sous un délai de 5 ans maximum (avant le 8 mars 2015).

Cette obligation incombe aux propriétaires non occu-

pants, pour les locations saisonnières, les foyers, les logements de fonction et les locations meublées.

Le Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF)

L'intoxication par inhalation de fumée est à l'origine de 80% des décès. La détection des fumées permet, dès le début de l'incendie, d'intervenir dans l'extinction du feu, ou d'évacuer l'habitation rapidement et donc d'éviter des drames.

Le Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) est un outil de prévention des incendies domestiques. Dès la formation de fumée, l'alarme se déclenche en produisant un signal sonore puissant de près de 85 dB.



Les différents types de DAAF

Avant tout, il est impératif de choisir un DAAF respectant le **marquage CE** qui répond aux exigences de la norme européenne **EN 14604**. La mention NF est une marque de certification supplémentaire qui garantit sa fiabilité. Ils peuvent être à pile (9v lithium ou alcaline), et connectables (radio ou filaire).

Le Détecteur Avertisseur de Fumée à pile.

Ce détecteur est autonome et s'installe facilement, fonctionne avec une pile 9V au lithium (durée de vie : 10 ans), ou une pile 9V alcaline. Cette dernière devra être vérifiée régulièrement et être changée tous les ans pour une protection optimale.

Le Détecteur Avertisseur de Fumée Interconnectable.

Reliés entre eux, le déclenchement d'un détecteur de fumée permet à tous les autres d'émettre l'alarme simultanément. Il est conseillé de l'utiliser dans une grande maison à étage, afin que tous les occupants soient avertis du danger en même temps.

On distingue les **DAAF Interconnectables Filaires** (ils sont réunis entre eux par un câble électrique à 2 conducteurs de faible section), aux **DAAF Interconnectables Radio H.F.** (ils communiquent entre eux par radio).

Dans le cas d'un raccordement à l'installation électrique, il faut prévoir une alimentation de secours en cas de coupure.

L'installation

Il est préférable de l'installer au plafond, au milieu de la pièce, ou en hauteur si la pose est murale. Il faut compter un détecteur de fumée par étage de préférence dans le couloir menant aux chambres. Pour une protection maximale, un détecteur dans

toutes les pièces est recommandé. Il est fortement déconseillé de l'installer dans la salle de bain et la cuisine ; l'alarme pouvant être déclenchée par les particules de condensation dues à la fumée de cuisson ou aux vapeurs d'eau. Facile à installer, il nécessite la pose de 2 vis ou chevilles fournies avec l'emballage ainsi qu'une simple pile.

L'entretien

Cet appareil ne nécessite aucun entretien particulier si ce n'est de vérifier régulièrement les piles d'alimentation qui doivent être changées selon les instructions du constructeur, ainsi que de dépoussiérer les bouches de détection.

Le fonctionnement

Un voyant rouge clignote périodiquement pour indiquer que l'appareil est sous tension. Pour s'assurer du bon fonctionnement de l'alarme, il est possible d'appuyer sur le bouton test, après quelques secondes, l'alarme se déclenche puis s'interrompt.

Le coût

Le prix varie en moyenne entre 10 et 30 €. En faisant appel à une société possédant l'agrément "services à la personne", il est possible de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50% sur l'installation d'un DAAF.

Où en trouver ?

Ils sont vendus dans les magasins de bricolage, les magasins spécialisés en alarmes, les grands hypermarchés ainsi que chez certaines agences d'assurances.

Grâce à l'installation de ces DAAF dans les lieux d'habitation, un nombre important de sinistres pourrait être évité. Il est essentiel de souligner qu'un Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée ne diminue pas le nombre d'incendies, mais réduit de moitié le risque de périr dans un incendie domestique. Comme son nom l'indique, il "avertit" les occupants de la présence de fumée, mais il ne les protège pas contre les flammes. A partir du 8 mars 2015, le DAAF deviendra, certes, un équipement obligatoire, mais se révélera surtout comme un appareil préventif vital !



Questions/réponses :

Les modalités des Assurances Habitations sur les DAAF

Doit-on prévenir son assurance de l'installation d'un Détecteur Autonome Avertisseur de Fumée (DAAF) à son domicile ?

Selon l'article R. 129-15, (Décret n° 2011-36 du 10 janvier 2011 relatif à l'installation de détecteurs de fumée dans tous les lieux d'habitation), l'occupant ou le propriétaire du logement devra notifier de l'installation d'un DAAF à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendies, par la remise d'une attestation. Dans son intérêt, l'assuré peut transmettre à son assureur son ticket de caisse ou la facture de la société venue l'installer.

Lors d'un incendie domestique, si l'assuré ne possède pas de détecteurs de fumée, les assurances peuvent-elles refuser de prendre en charge l'indemnisation de sinistre ? Quel est le montant de la franchise ?

Le détecteur de fumée est une protection vis-à-vis des personnes, il les prévient mais n'arrête pas la propagation des incendies. En revanche, les assurances d'habitations protègent les biens matériels. En cas de sinistre, si l'assuré ne possède pas de détecteurs, l'assureur devra prouver que l'incendie n'aurait pas eu lieu en sa présence. Dans tous les cas, l'assureur ne pourra pas refuser de prendre en charge l'indemnisation de sinistre causé par un incendie dans un logement et si franchise il y a, le montant sera celui indiqué sur le contrat.

Si un assuré est équipé d'un détecteur de fumée, bénéficie-t-il d'une réduction de cotisation ?

A l'heure actuelle, tout dépend des agences d'assurances et des contrats engagés. Mais, s'il est établi que l'assuré a respecté l'obligation de mise en place et d'entretien d'un détecteur de fumée conforme aux normes, l'assureur peut prévoir une minoration de la prime d'assurance ou de la cotisation prévue par la police d'assurance garantissant les dommages incendies.



Confort et ergono au cœur des allées

L'esthétique compte beaucoup pour se sentir bien chez soi, même dehors et donner du style à sa propriété. Mais outre le paysage il est indispensable de bien organiser, aménager et finaliser ses extérieurs pour gagner en confort et sérénité.

mie



Le jardin, les abords de la maison, la circulation à l'extérieur sont souvent des éléments négligés ou remis à plus tard lorsque l'on construit ou achète une maison.

Puis, on "bricole" avec des graviers, des pavés, des dalles, mais sans avoir une vision globale de son aménagement

extérieur. Alors, après quelques années ou dès le retour de la mauvaise saison, on se retrouve les pieds dans l'eau à la sortie de la maison, ou bien dans la "gadoue" pour aller jusqu'au fil à linge. Faute d'avoir appréhendé correctement l'écoulement des eaux pluviales et de n'avoir pas pensé aux lieux fréquemment employés pour récolter les framboises ou aller chercher le bois

au fond du jardin... On peut regretter ses choix.

Pour vivre en toute sérénité et bénéficier au quotidien d'un véritable confort de vie, n'hésitez pas à faire appel à un professionnel de l'aménagement. Ses précieux conseils, sa connaissance des matériaux vous permettront d'optimiser vos déplacements autour de votre maison.





lisses réalisés avec des matériaux bitumeux ou des résines drainants qui en plus faciliteront le retour des eaux pluviales vers les nappes phréatiques.

- **Des allées ou accès en pente :** pour la bonne tenue et la longévité de ces endroits, tout réside dans le choix des matériaux et la technique de pose. Pour une descente vers un garage, un sous-sol par exemple optez pour un enrobé drainant.



Faites un diagnostic

Avant toute chose, **prenez le temps d'identifier la destination ou l'usage de chaque lieu** autour de votre maison : passage de voiture et stationnement, lieu de manœuvres avec braquage de roue, espace détente et coin repas, cabane de jardin, fil à linge, potager, arbres fruitiers, espaces de jeux pour les enfants...

C'est effectivement **bien en amont que votre projet d'aménagement se prépare** et laisse peu de place à l'improvisation.

C'est en toute connaissance de vos projets, que le professionnel de l'aménagement de vos allées saura vous recommander les meilleures solutions techniques et esthétiques, ainsi que les matériaux les plus adaptés à votre terrain.

- Il est par exemple important d'éviter de mettre un beau dallage près d'arbres fruitiers qui risqueraient de le tacher dès les premières chutes de fruits.

- Pour éviter toute stagnation d'eaux pluviales en bas de pentes, il est fortement recommandé d'utiliser des matériaux drainants.
- Là où vous stationnez et faites des manœuvres avec votre voiture, il est indispensable d'utiliser un revêtement de sol qui supporte ces fortes contraintes...

Ce ne sont là que des exemples, qui, s'ils sont anticipés vous permettront de passer à côté de désagréments ou de mauvaises surprises.

Côté utile, côté pratique : quelle allée, pour quel usage ?

- **Des allées fonctionnelles** pour se rendre d'un point à un autre les pieds au sec et sans encombrement : c'est toujours lorsque l'on a les bras chargés (panier de bois, bac à linge...) que l'on ne voit pas très bien où l'on met les pieds ; il est alors important de pouvoir marcher sur un sol plat, sans risque de trébucher. On privilégiera donc des allées avec un sol parfaitement stabilisé et des revêtements





Pour un espace de stationnement en pente, privilégiez des matériaux dont la pose tient compte des contraintes de braquage de véhicule et de la pente. Une solution faite de graviers posés sur des structures spécifiques en alvéole est idéale pour une telle conception.

- **Des allées "roulantes" ou faciles à circuler pour les personnes à mobilité réduite :**



Les personnes âgées ou souffrant d'un handicap moteur ont besoin que les circulations dans leur jardin soient facilitées et respectent quelques normes, qui amélioreront leur confort et leur sécurité. En voici quelques unes, en résumé :

- les allées doivent mesurer au minimum 1,40m de largeur (tolérance 1,20m si aucun mur de part et d'autre).
- les pentes ne doivent pas dépasser 4 % à 5 % et un palier d'au minimum 1,40 m tous les 10 m doit être prévu,
- il faut éviter à tout prix les dévers (pente dans la largeur),

- Il faut également prévoir des aires de rotation bien dimensionnées et enfin, un revêtement dur et non glissant.

- **Des espaces de détente** pour recevoir les amis ou déjeuner en famille : afin de profiter au maximum de véritables instants de bonheur en toute quiétude, orientez vos choix de revêtements de sol vers des matériaux dits de confort. Il existe aujourd'hui des matériaux non seulement agréables au toucher, mais qui en plus ne retiennent pas la chaleur au sol ; l'idéal pour les adeptes des va-et-vient pieds nus.

En plus, les nombreuses teintes qui vous sont proposées permettent aussi d'éviter les réverbérations du soleil, qui agressent les yeux.

Fort de ces nombreux points, faites appels à un professionnel de l'aménagement pour créer, embellir, rendre plus fonctionnelles vos allées de jardin et faire de **vos espaces extérieurs des lieux où il fait bon vivre.**



Quelle est l'importance d'un bon aménagement de ses allées et de son jardin ? Pourquoi ?

Il est très important de bien aménager ses allées et son jardin pour préserver la sécurité des personnes s'y déplaçant rendue possible grâce à l'accessibilité. Celle-ci qui peut ou pourrait présenter des obstacles, peut avoir un danger sur la sécurité des individus : elle peut entraîner des risques de déséquilibres, des chutes.

Il est donc nécessaire d'avoir un revêtement stabilisé suffisamment large pour que les personnes puissent circuler facilement, un cheminement carrossable. Il faut à tout prix éviter les bordures importantes, les nids de poule, les gravillons, les cailloux, les pavés posés de façon irrégulière pouvant entraîner la perte d'équilibre de personnes circulant dans ces allées.

Quels sont les problèmes fréquemment soulevés suite à un mauvais aménagement ?

Les problèmes d'accessibilité au jardin reviennent régulièrement : des marches trop hautes, un cheminement inadapté aux déambulateurs, cannes, béquilles, fauteuils roulants...

En terme d'aménagement des sols et des allées, qu'est ce que vous préconisez ? Quelles sont les solutions les plus adaptées pour permettre aux individus de mieux s'y déplacer ?

Pour les personnes à mobilité réduite, préférez des bacs sur pieds, des clôtures, des parterres surélevés. Travailler en hauteur, permet aussi à tout un chacun, d'éviter les vertiges, les pertes d'équilibre, les problèmes de dos. Il est également possible de prévoir un potager en hauteur et des bacs de jardinage. Un évidement peut être prévu en dessous des bacs à fleurs suspendus pour permettre à la personne de s'asseoir et de travailler la terre.

Le cheminement ne doit pas comporter de pente de plus de 5% et un palier intermédiaire tous les 10 m doit être conçu pour permettre aux personnes en fauteuils roulant de se reposer et de faire demi-tour. Si un cabanon est installé, il ne doit pas présenter de seuil de porte, ou un seuil de porte relativement plat.

Quelles sont les parties extérieures qui méritent toute notre attention ?

Même s'il est déconseillé aux particuliers de descendre dans leur jardin la nuit, un bon éclairage est nécessaire pour éviter les risques de chutes. L'accessibilité demeure une partie relativement essentielle à l'aménagement de son jardin.

A quel moment est-il préférable de penser au réaménagement de son espace extérieur ?

Il est conseillé d'anticiper ! L'âge est un facteur défavorisant : les difficultés surviennent, les troubles visuels apparaissent, le risque de crise cardiovasculaire est plus grand, les personnes s'essouffent plus facilement, l'accès au jardin leur devient alors impraticable. Il est donc nécessaire de prévenir ces difficultés en rendant le jardin et ses allées le plus accessible et le plus tôt possible !



Se baigner dans
une piscine
naturelle,
sans produits
chimiques,
au milieu d'une
faune aquatique,
est aujourd'hui
une réalité
qui mérite
de se développer.

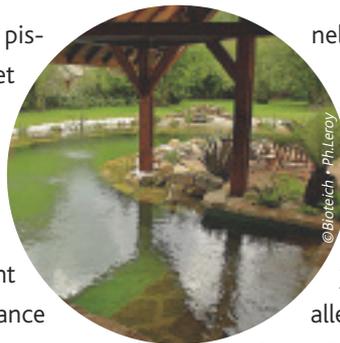
Les piscines écologiques

Un bassin artificiel, mais tout aussi naturel qu'écologique : Oui... ça existe !

Les piscines écologiques, également dites biologiques ou naturelles, offrent un atout esthétique indéniable à votre jardin tout en contribuant à la préservation de la faune et la flore aquatique.

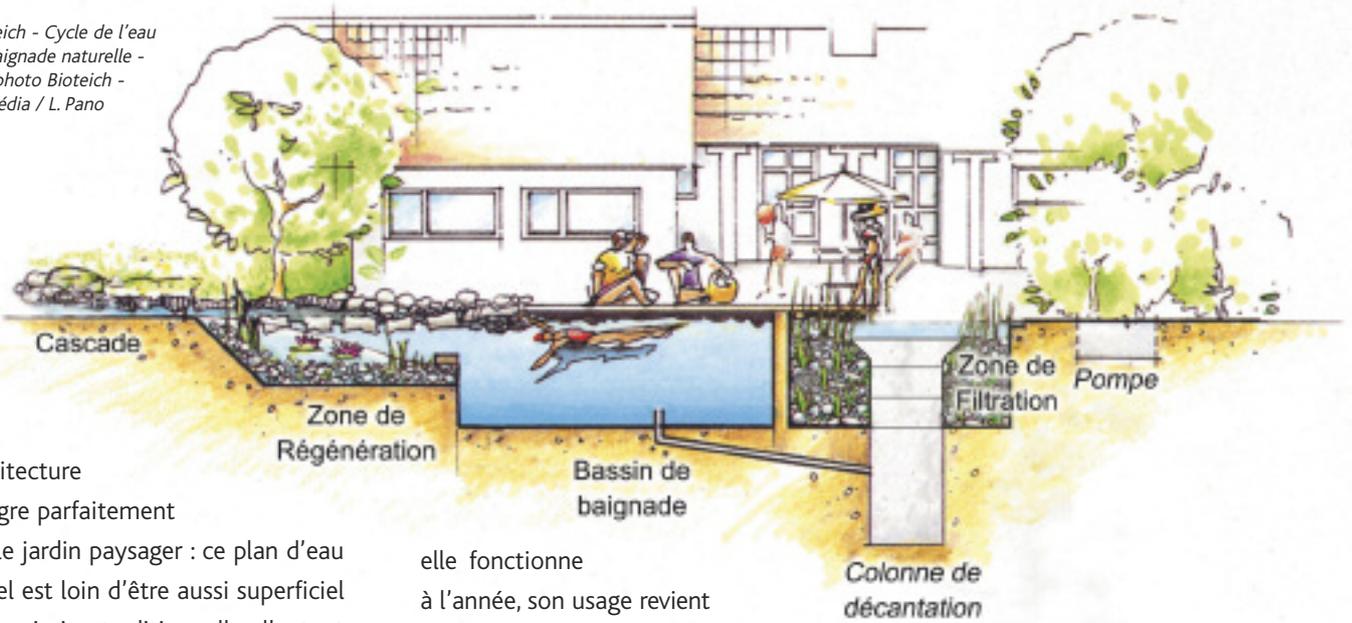
Le concept des piscines naturelles et écologiques est apparu dans les années 80 en Australie, puis a été repris par les pays d'Europe du Nord avant d'être adapté en France depuis peu.

Il faut dire que ce concept a de quoi faire de l'ombre aux piscines tradition-



nelles, tant les avantages sont nombreux : aucune pollution chimique n'est constatée, la qualité de l'eau est avérée, ce qui réduit les risques de développer des allergies - les yeux rouges, les mycoses, les allergies dues au chlore n'ont pas lieu d'être. Les baignades naturelles, n'étant ni salées, ni chlorées, sont un vrai bienfait pour notre peau.

© Bioteich - Cycle de l'eau de la baignade naturelle - Crédit photo Bioteich - Jardí Média / L. Pano



L'architecture s'intègre parfaitement dans le jardin paysager : ce plan d'eau naturel est loin d'être aussi superficiel qu'une piscine traditionnelle, d'autant plus qu'en toute saison, il respecte l'harmonie de votre végétation. Aussi, la biodiversité du jardin est maintenue

elle fonctionne à l'année, son usage revient moins cher que dans une piscine traditionnelle, car elle nécessite moins de dépenses en énergie.

le processus de minéralisation. Les minéraux étant utiles à la croissance des plantes aquatiques.

Régénération

L'eau de cette cascade se déverse dans un bassin appelé zone de régénération. Cette zone de végétation, constituée de galets ainsi que de plantes décoratives, des nénuphars et de lotus, va filtrer l'eau et la réchauffer.

Décantation

Toujours en circuit, cette eau qui déborde sur le bassin de baignade est aspirée par le fond à l'aide d'une pompe et retransmise dans une colonne dite "de décantation" qui permet de recueillir les matières organiques responsables de l'altération de la qualité de l'eau.

Filtration

Ces matières organiques vont se minéraliser puis être conduites dans une zone de filtration, également appelée "la lagune". Les plantes épuratrices (joncs, iris...) qui composent cette zone, vont éliminer ces éléments minéraux en les absorbant.

L'eau filtrée et nettoyée de ses impuretés revient ainsi dans le bassin de baignade propre et limpide, sans aucun produit chimique ni filtre UV.

Un principe de fonctionnement similaire à celui des lacs naturels

L'objectif de ces piscines écologiques est de reconstituer un milieu naturel dans lequel un équilibre biologique entre des plantes et des micro-organismes va s'instaurer. Ces piscines naturelles sont aménagées

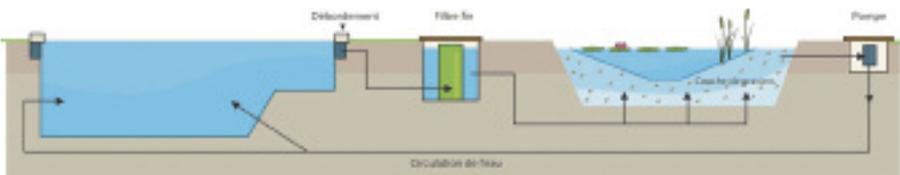
selon un concept très simple, qui se base sur le mode de fonctionnement des lacs naturels : l'eau circule dans un circuit fermé qui assure en continu un nettoyage de la zone de baignade. La plupart des sociétés spécialisées dans le domaine de la construction de bassin naturel, dont la société Bioteich, conçoivent, plus ou moins, leur piscine naturelle selon ce procédé :

Oxygénation

Sur le site, une **cascade ou une chute d'eau** doit être aménagée pour permettre à l'eau de s'oxygéner afin d'accélérer

et intensifiée, facilitée par l'aménagement de bassins spécifiques au bon fonctionnement du concept de ces piscines écologiques.

Autre atout, les frais d'entretien sont moindres, résultant d'une économie sur le traitement de l'eau (pas de chlore). La piscine est chauffée naturellement par le soleil, l'eau se réchauffant grâce à un bassin de régénération, entraînant une faible consommation d'énergie. Une pompe est également utilisée pour assurer la circulation de l'eau et la réchauffer. Bien que dans une piscine naturelle,



D'autres sociétés spécialisées utilisent un système quasi-similaire : au lieu d'aspirer l'eau par le fond du bassin de baignade, l'eau de surface qui contient des matières en suspension (cheveux, pollens...) est récupérée dans un petit conduit. Un filtre biologique va retenir tous les déchets supérieur à 1mm. L'eau continue d'être acheminée, grâce à une pompe, vers la zone de régénération. Les plantes vont jouer leur rôle "dépuratif", avant que l'eau purifiée ne soit ramenée, via la pompe, dans le bassin de baignade.



©Bionova



©Bioteich - Ph.Leroy

Combien ça coûte ?

Il est très difficile de comparer le prix d'une piscine traditionnelle et celui d'une piscine naturelle. Il faut savoir que cette dernière ne coûte pas moins chère mais à produit équivalent (terrassement, maçonnerie, étanchéité, filtration, tailles similaires), la piscine traditionnelle reviendrait plus chère (coût de l'entretien en chlore). Pour avoir une idée du budget à y consacrer, il faut compter dans l'ensemble entre 30 000 et 60 000 €TTC. Il est également possible de construire soi-même sa piscine naturelle et cela pour un budget nettement inférieur (2 000 à 4 000 €TTC).

Quelles démarches pour la construction ?

La saison idéale pour construire sa piscine est l'automne ou le début du printemps. Sa construction doit faire l'objet d'une demande de déclaration de travaux à la mairie. De ce fait, il est

préférable de préciser qu'il s'agit d'une piscine écologique, dont le mode de fonctionnement est équivalent au système des lacs et bassins, afin de ne pas être assujéti à la taxe foncière comme c'est le cas pour les piscines traditionnelles - Une piscine, selon l'AFNOR, devant être désinfectée et désinfectante.

Une fois les travaux achevés, la piscine naturelle est immédiatement opérationnelle.

Les Différentes étapes de construction

L'emplacement

L'emplacement le plus judicieux pour construire sa piscine naturelle est un endroit ensoleillé qui puisse laisser percer les rayons du soleil pour la réchauffer suffisamment. Il faut absolument éviter de la situer près des arbres - les feuilles mortes pouvant y tomber et susciter l'apparition d'algues filamenteuses, ce qui nécessitera un entretien plus assidu.

Le terrassement

Cette première étape qui va déplacer la terre et la mettre en place pour fonder votre zone de baignade va complètement modifier le relief de votre terrain. Il est donc important de bien réfléchir à son emplacement ainsi qu'à la forme que vous souhaitez lui donner. La pose du décanteur (zone de décantation) va se faire à ce moment là.

La maçonnerie

Le terrassement effectué, il s'agit alors de réaliser la structure avec différents matériaux (bois, béton, métal, PVC, résines polyester).



QUELQUES SPÉCIALISTES DE LA PISCINE NATURELLE :

- **BIOTEICH**

Fabrice CAILLUYER
BP 10106
60501 CHANTILLY CEDEX France
fcr@bioteich.fr
www.bioteich.fr

- **PARTENAIRE BIOTEICH**

Poitou Paysage
Mme Cochet
Z.I. la Naurais Bachaud
86530 NAINTRE
Poitou.hydro@wanadoo.fr

- **BIONOVA**

34, impasse de la Tortue
34200 SETE
www.bionova.fr

L'Étanchéité

L'étanchéité est réalisée par la mise en place d'une membrane, posée par soudure sur un feutre non lissé recyclé. Il est préférable d'opter pour une membrane de couleur foncée afin de recréer un espace naturel, de capter au mieux la chaleur. Pour bien la maintenir, et lui donner un aspect naturel, on appose sur les bords du bassin de baignade un couronnement de bois ou de pierre.

Substrat de filtration

Le bassin de filtration est alors rempli d'un substrat minéral spécifique par couches successives. Ce substrat prend la forme d'un granulat poreux qui accueillera les plantes épuratrices.

Plantations et mise en eau

Les fondations terminées, la mise en place des végétaux aquatiques, épurateurs et décoratifs



peut s'effectuer avant la mise en eau de la baignade avec de l'eau douce ou de l'eau de pluie.

Entretien

Si ces piscines naturelles sont fondées sur un écosystème qui doit se

suffire à lui-même, il n'en demeure pas moins qu'un léger entretien doit être effectué. Dans votre zone de baignade, il faut veiller à ce qu'un dépôt de matières n'y prenne pas forme et que des feuilles mortes ne s'y entassent. Pour éviter cela, il faut régulièrement nettoyer votre zone avec un aspirateur approprié à l'entretien des piscines. En automne, recouvrez cette zone d'un filet et prenez soin de la végétation aquatique de votre biotope en taillant les plantes de la lagune. En toute saison, il est recommandé de garder un niveau d'eau constant que vous pouvez compléter avec de l'eau de pluie.

Quelles plantes choisir ?

Bien que la plupart des plantes aquatiques s'adaptent dans cet environnement recomposé, les plantes indigènes et rustiques sont les plus préconisées. De préférence, choisissez des plantes qui ont besoin d'humidité et qui correspondent à votre climat.

Il n'est vraiment pas conseillé d'y introduire des poissons au risque de déséquilibrer l'éco-système.

Bien que cette piscine naturelle présente de nombreux avantages, l'eau reste un peu plus froide qu'une piscine traditionnelle et l'idée de se baigner avec des algues ou des amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons,...) peut réfréner l'envie de certains baigneurs peu désireux de partager leur bain avec la faune et la flore aquatique.

Pourtant, avec ces piscines écologiques, vous ne serez jamais aussi près de reconstituer dans votre jardin, un plan d'eau aussi artificiel que naturel !

Baignades Bioteich®

Les baignades
100% naturelles,
100% bien-être

© 2011 Bioteich - 04 72 85 98 37 - Crédits Photos : Erick Sallier - Masterfile - Fotolia.com © Bioteich - Photos non contractuelles - Juin 2010 -

Remise de 2000 € TTC
Sur présentation du magazine

*A valoir en déduction après réception du pv de chantier d'une Baignade Naturelle Bioteich commandée, installée et livrée par le réseau participant avant le 30 juillet 2011. Offre non cumulable avec d'autres promotions.

Bioteich®
Baignades Naturelles®

BP 10106
60501 Chantilly Cedex - France
Tél. : +33 (0) 3 44 60 60 61
Fax : +33 (0) 3 44 65 03 73
info@bioteich.com
www.bioteich.com

Jardinage : les enfants s'y mettent aussi !!!

TABLIER

"mon jardin c'est le plus bio"

Pour jardiner sans se tâcher, Natures et Découvertes propose aux enfants de se parer de ce joli tablier. Conçu en fibres de coton bio certifiées par Control Union, il protège les vêtements de vos enfants. Doté d'une poche ventrale, qui permet d'y ranger ses outils de jardinage, ce tablier peut se régler autour du cou pour s'adapter à la taille de votre petit jardinier.

Avec ce tablier, plus de doute, "Mon jardin, c'est le plus Bio" !

www.naturetdecouvertes.com



GANTS DE JARDIN

"P'tit jardinier en herbe"

Accessoires indispensables pour jardiner, vos enfants apprécieront le confort de ces gants de jardin, 100% en coton brodé. Pour les entretenir, de l'eau et du savon suffisent. Ces gants de la marque Rostaing sont disponibles chez City Farmer en coloris rouge et vert pour les 4/6 ans et 6/8 ans.

www.cityfarmer.fr



BROUETTE MÉTAL, MINI PELLE ET RÂTEAU

Votre petit horticulteur affectionnera tout particulièrement cette brouette en métal solide de Janod pour venir vous aider à effectuer des plantations dans votre potager. Livrée avec cette mini pelle et ce râteau, conçus pour une bonne prise en main, votre enfant sera ravi de jardiner comme papa et maman.

www.janod.com



VALISETTE "le jardinier"

Cette mini valise de Moulin Roty, aux couleurs naturelles, contient les outils indispensables à la culture du potager de votre petit jardinier. Un râteau, une pelle et un arrosoir, un petit sachet de plantation, trois petits pots de fleurs et des graines de radis, tomates et carottes, tout y est !

www.moulinroty.fr



SET DE SEMAILLES

La marque Klein va encore plus loin dans l'imitation des outillages adultes pour enfants. Pour sa gamme "Kids Garden", elle reproduit un ensemble comprenant un bac à fleurs, un arrosoir, trois pots, trois sachets de graines, pour y voir germer ses plantations et un mini grattoir et pioche pour planter et retourner la terre. Ces minis outils séduiront vos enfants ravis de voir pousser et fleurir leurs propres semailles.

www.klein-toys.com

SET DE JARDIN

Votre petit horticulteur affectionnera tout particulièrement cet ensemble de la célèbre marque Bosch, spécialisée entre autres pour les accessoires de bricolage et de jardin. Cette brouette et ces outils conçus en matière plastique, ne sont que les modèles réduits des outillages de jardins réservés aux papas et mamans.

www.klein-toys.com





NOTRE COUP DE CŒUR

L'outillage au féminin

Conjuguer féminité et jardinage n'est plus un mythe...

L'outil de jardinage réservé aux femmes existe !

Il est fini le temps où il fallait faire dix ans de musculation pour pouvoir manier la fourche et la pelle. Une bonne fée a créé des outils maniables, efficaces et beaux.

La maison PERRIN les a imaginés et fabriqués dans des matériaux sélectionnés pour conjuguer robustesse et légèreté. Les manches sont en bois de qualité supérieure, et la peinture qui les recouvre est hydrosoluble, ce qui préserve l'environnement. Ils sont garantis 10 ans contre tout vice de fabrication.

La gamme très variée, colorée et tendance, inclut des accessoires parfaits pour flatter votre coquetterie : enfiler le tablier et les gants assortis aux outils, et n'hésitez plus à vous lancer dans les travaux de désherbage ou de taille. Mesdames, vous n'avez plus d'excuses, il est temps d'assumer votre passion du jardinage !

www.natur-elle.biz





Le jardin médiéval



Il reste peu de traces des jardins médiévaux. S'ils sont venus jusqu'à nous, c'est la plupart du temps qu'ils ont été racontés ou dessinés au Moyen-Âge. Les dessins, tapisseries, enluminures... d'époque ont permis de reconstituer ces merveilleux jardins

et de découvrir ou redécouvrir les vertus de leurs plantes aromatiques ou médicinales, et le goût des légumes anciens qu'on avait oubliés.



u Moyen Âge, ces jardins sont avant tout utiles et doivent pouvoir nourrir et soigner les habitants du lieu. Ils ont aussi une valeur symbolique puisqu'ils sont une représentation du paradis où tout un chacun vivrait en autarcie, à l'abri du besoin. Certains renferment parfois un jardin d'agrément consacré au plaisir des sens.

Repère : situer le Moyen-Âge

On situe le Moyen-Âge entre 476 (Chute de l'Empire Romain d'Occident) et 1453 (fin de la guerre de 100 ans). En 1492 Christophe Colomb découvre l'Amérique. Cet événement marque le début des temps modernes en France et en Europe.

Un jardin très organisé

La première caractéristique du jardin médiéval est qu'il est clos et situé aux abords d'un monument, monastère ou château. Il est organisé de façon stricte, en damiers. Les plantes y sont cultivées dans de petits carrés délimités par des bordures de bois ou des plessis (branches de saule ou de châtaigner tressées).



Il est lui-même composé de plusieurs jardins :

UN HERBULARIUS ou "jardin de simples"

comporte les plantes aromatiques et médicinales. Les carrés sont généralement organisés selon l'usage des plantes : Plantes des fièvres et des refroidissements (nos antibiotiques), plantes des femmes (pour les problèmes féminins), plantes vulnérables (soignent les traumatismes) les purges, les plantes pour les maux de ventre.

Au Moyen-Âge, ce sont les ordres religieux qui concoctent les remèdes et assurent les soins aux malades.

Nombreuses sont les plantes connues encore aujourd'hui, dont on utilise les bienfaits :

La Sauge employée pour ses vertus toniques et antispasmodiques, l'absinthe qui possède des propriétés toniques et était aussi un vermifuge, le raifort bénéfique pour les reins et anticorbutique, et tant d'autres encore.



UN HORTUS

ou jardin potager

Il comporte selon la symbolique Chrétienne neuf carrés. On y cultive alors des choux, des oignons, des poireaux, des bettes, épinards, navets, carottes et panais, mais on y retrouve le plus souvent les céréales et les légumineuses qui sont les plus consommées à la table des plus pauvres. **A cette époque, nous ne connaissons pas encore la pomme de terre !**

On y produit aussi des condiments et des aromates qui remplacent les épices réservées aux plus aisés : ail, moutarde, raifort, coriandre, aneth, fenouil, mais aussi la sarriette, le thym, le basilic et la marjolaine.

UN VIRIDIARIUM

ou verger plantés d'arbres fruitiers

Dans les monastères, le verger est souvent planté dans le cimetière où les tombes se font souvent discrètes voire anonymes.



Charlemagne le jardinier !

Vers l'an 800, CHARLEMAGNE édicte un texte législatif comportant une liste de plantes (on parle de 94 plantes) qui doivent être cultivées dans tous les jardins de l'empire. Ce document est connu sous le nom de Capitulaire de Villis. Il demeure encore aujourd'hui une source d'information importante sur les plantes utilisées au



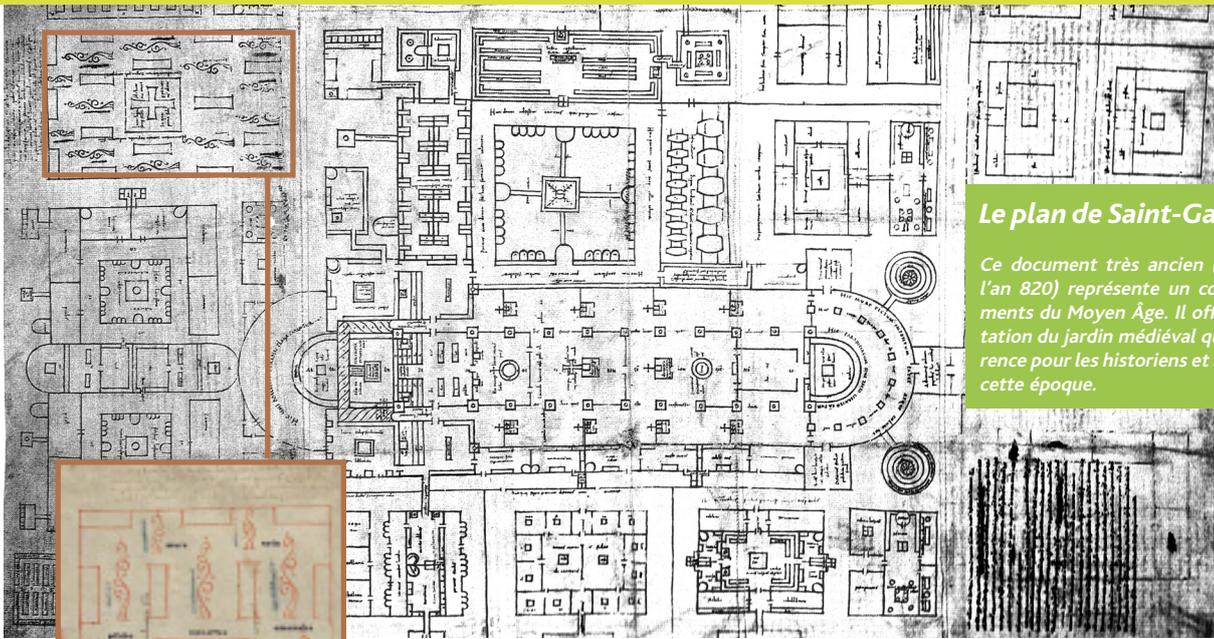
Il y pousse de nombreuses variétés de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, mais également des figuiers, cognassiers, néfliers, noisetiers... Mais également des arbres dont les fruits ne sont plus utilisés aujourd'hui : le cornouiller, l'aubépine, le cormier, ou le murier noir.

UN JARDIN D'AGRÉMENT ou jardin des sens

Il est composé de labyrinthes végétaux qui renferment de petits jardins consacrés à chacun des sens.

L'ouïe est représentée par le chant des oiseaux et le bruit de l'eau. Le plaisir du goût y est évoqué par les plus beaux légumes réunis





Le plan de Saint-Gall

Ce document très ancien (conservé depuis l'an 820) représente un complexe de bâtiments du Moyen Âge. Il offre une représentation du jardin médiéval qui reste une référence pour les historiens et les passionnés de cette époque.

dans un potager au sein du jardin. L'odorat est flatté par le délicieux parfum des fleurs.

On peut y admirer tout un panel de couleurs qui vont du pourpre au blanc en passant par tous les tons de violet et de bleu, qui réjouissent la vue. Pour le toucher, un jardin des textures permet la découverte des feuillages plus ou moins duveteux ou piquants.

Ce sont souvent des passionnés qui ont permis la reconstitution ou la restauration de ces jardins d'antan. Ils sont un magnifique lieu de promenade qui invite à explorer l'univers mystérieux de la tradition médiévale d'où nous viennent des parfums d'élixirs et des potions sorties de vieux grimoires... remontons le temps, et laissons-nous envoûter par la magie de cette époque !

LEGUMES ANCIENS
RECETTE FACILE



La tarte au Potimarron

Pour 6 personnes : 1 potimarron - 1 oignon
200 g. de dés de jambon - pâte brisée - 3 œufs
100 g d'emmental râpé - sel et poivre

Peler le potimarron, puis le cuire à la vapeur avec l'oignon pendant 20 mn
le réduire en purée et mélanger avec les jaunes d'œufs et les dés de jambon - battre les blancs en neige et les incorporer à la préparation avec une partie de l'emmental râpé - étaler la pâte et la mettre dans un moule à tarte verser votre préparation à base de potimarron saupoudrer du reste de l'emmental et mettre au four pendant 35 mn à 160 °.

Vanick
**LEPETIT
IMPRIMEUR**
Typo/Offset/Numérique - Grand Format

La compétence
d'un partenaire simple
qui vous respecte
et vous accompagne
avec plaisir



Siège: 36 rue St Martin - Mayenne 531 00
Tél. 02 43 32 12 05

Agence: 8 bis place de l'Ancienne Mairie - Evron 53600
Tél. 02 43 01 62 08

www.lepetit-imprimeur.fr

Faire ses confitures maison

Il n'est rien de plus agréable que de consommer les fruits de son jardin. D'autant plus quand on peut le faire à longueur d'année, en ayant pris soin de conserver les fruits de saison, pour confectionner des pots de confitures maisons.

Construire sa cabane à oiseaux

À l'arrivée du printemps, les oiseaux sont à la recherche d'un petit nid douillet pour accueillir leur future progéniture. Voici quelques conseils pour construire vous-même leur petite maison dans votre jardin.

Faire ses confitures maison

Réaliser soi-même ses confitures maisons, c'est perpétuer la tradition de nos grands-mères qui les confectionnaient elles-mêmes. Un souvenir nostalgique qui se révèle être un vrai plaisir, tant dans la réalisation que dans la dégustation.



NETTOYER - STÉRILISER

Pour garantir la propreté indispensable à la longue conservation des confitures, il est très important de bien stériliser vos pots.

Les pots et les couvercles doivent être nettoyés à l'eau chaude savonneuse et bien rincés avant d'être placés dans une grande casserole, recouverts d'eau. Portez le tout à ébullition pendant une quinzaine de minutes. Sortez-les et disposez-les à l'envers sur un torchon propre le temps qu'ils s'égouttent naturellement. Les pots sont ensuite placés dans le four maintenu à une température avoisinant les 100°C.

LA CUISSON

Dans une bassine à confiture ou grande casserole en inox, faites cuire le sucre en sirop - au poids équivalent à celui des fruits - à 120°C. Pour savoir si vous avez atteint la bonne température, prenez une goutte de ce sirop et plongez-la dans de l'eau glacée, elle se transformera en petite bille molle. Ajoutez les fruits et faites monter à ébullition, touillez quelques minutes jusqu'à la consistance désirée et retirez l'écume qui se forme pendant la cuisson. Prenez soin de bien surveiller la cuisson des confitures !



REMPLIR LES POTS

Votre confiture obtenue, remplissez vos pots à ras bord. Fermez-les et retournez-les jusqu'à refroidissement complet. Retournez-les 5 minutes avant de les placer dans un évier rempli d'eau pendant 20 minutes. Ce refroidissement permettra de renforcer l'aspect de la confiture et de conserver davantage la couleur des fruits.

ASTUCES

Il est conseillé de préparer de petites quantités de confitures plutôt que des grandes marmites. Ainsi, la cuisson étant plus rapide, le goût des fruits en sera préservé. Pour les conserver, entreposez vos pots dans un endroit sec et à l'abri de la lumière dans une pièce où la température n'excède pas les 18°C.

Construire sa cabane à oiseaux



Le nichoir à balcon est idéal pour mésanges ou moineaux.

Construire la parfaite cabane à oiseaux doit répondre à certaines normes de construction et d'installation : choix du bois, dimensions...

CHOIX DU BOIS

Préférez le pin ou le peuplier, qui résistent aux intempéries et qui restent faciles à travailler. L'épaisseur recommandée est de 2 cm.

Il est fortement déconseillé de peindre l'extérieur du nichoir, les produits utilisés pouvant être toxiques pour les oiseaux. L'intérieur doit impérativement rester brut pour que les oiseaux puissent sortir facilement en s'accrochant aux rugosités de la paroi.

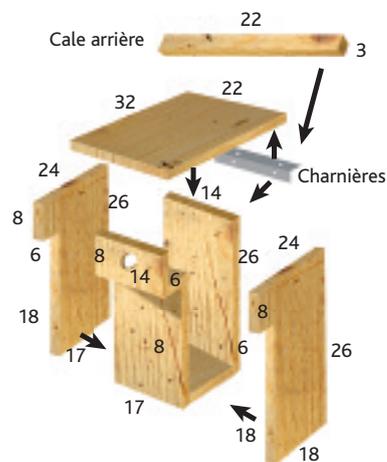
DIMENSIONS ET CONSTRUCTION

Préférez des vis galvanisées aux clous. Afin d'éviter une surchauffe des œufs, une aération doit être prévue. Pour cela, percez 4 trous de 5 mm sur le fond de la paroi ainsi que des petits trous dans le bas pour qu'il y ait une évacuation de l'eau lorsqu'il pleut.

Un des côtés doit être amovible. Il convient de fixer cette partie par des morceaux de cuir. Pour la fermer, percer 1 trou des deux côtés du nichoir, ainsi que sur une planchette fixée sous le toit, dans laquelle vous insérerez deux goupilles ou deux clous pour la maintenir.

ENTRETIEN

Aux alentours des mois de septembre/octobre, nettoyez le nichoir pour détruire les parasites. Videz-le et brossez-le à l'aide d'une brosse métallique.



ASTUCE

Il est possible que votre cabane ne soit pas occupée la première année. Ne soyez pas surpris, les oiseaux ont besoin de s'habituer à sa présence et aux éventuelles odeurs avant de pouvoir l'utiliser. Ne surtout pas installer de perchoir sur votre nichoir, au risque d'y attirer les prédateurs, ni sur une branche d'arbre car un chat pourrait facilement y accéder.

Devenez maître de votre bonzaï...

La culture d'un Bonzaï est un Art Japonais qui se respecte.

Il est dit qu'il apporte à son maître qui le façonne "la spiritualité".

Mais difficile de conserver un Bonzaï de nombreuses années quand on ne connaît pas les règles vitales à respecter...



Aménager son jardin bio...

Qui n'a jamais rêvé de créer son propre potager pour profiter toute l'année de légumes à volonté ? Des légumes sains et regorgeant de saveurs, cultivés à la maison, ce n'est qu'une question de patience et surtout de quelques coups de bêche !



Devenez maître de votre bonzaï

Un "Bonzaï" japonais est un arbre maintenu à la limite de la vie végétative.



Sa quantité de terre est restreinte au juste maximum, impliquant un dessèchement l'été et une sensibilité au gel en hiver. Il nécessite donc une surveillance journalière particulière, un arrosage précis et des soins constants. La moindre imprécision pouvant le conduire à son dépérissement.

LA TAILLE

Afin de conserver sa forme initiale, un Bonzaï se taille pendant toute la durée de sa croissance.

• La taille de structure ou de formation (Taille d'hiver)

À l'aide d'une pince concave ou d'un couteau scie, vous devez **supprimer toutes les branches qui poussent vers l'intérieur du Bonzaï ou qui risqueraient de donner un aspect disparate à votre arbre**. Il est important d'appliquer sur les plaies du mastic à cicatriser.

• La taille d'entretien (Taille d'été)

Elle s'effectue sur les jeunes rameaux durant la période de végétation. À l'aide d'une paire de ciseaux, **pincez les bourgeons** qui éclosent. La coupe doit être réalisée en biais, bien nette. Vous pouvez aussi procéder à l'effeuillage complet ou partiel au mois de juin.

L'ARROSAGE

Un Bonzaï doit être arrosé d'une eau la moins calcaire possible, de préférence l'eau de pluie, apportée de façon régulière et en bonne quantité.

Son apport en eau doit être augmenté suivant son exposition au soleil ou au vent, ainsi qu'en fonction de l'état du sol.

Il est vivement recommandé de veiller à ce que la surface du sol sèche entre chaque arrosage, ainsi que de ne jamais laisser de l'eau en permanence dans la soucoupe.

Idéalement, préférez un arrosage tôt le matin ou tard le soir.

ASTUCE

- Les branches du Bonzaï doivent être assemblées de façon asymétrique, prenant la forme d'un triangle. De ce fait, l'arbre doit être placé sur l'un des côtés du pot et non en son centre.
- Pensez à mettre votre Bonzaï en valeur, en choisissant un pot adapté à ses dimensions et ses formes.

Aménager son potager bio

Réussir un potager 100% naturel, nécessite l'accomplissement de quelques étapes essentielles relevant tant du choix de l'emplacement, que celui des plantes, de la préparation du sol et de la rotation des cultures.

LE CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Situez votre potager dans un lieu ensoleillé, à l'abri des vents et à proximité d'un point d'eau. Les sols ne sont pas tous propices à l'aménagement d'un potager. Pour savoir si votre emplacement choisi est fertile, si vous devez vous adapter ou modifier la substance de la terre, testez le sol à l'aide d'un kit vendu en jardinerie.

CHOISIR SES PLANTES

Choisissez des plantes en fonction de votre région et du climat. Vous aurez ainsi plus de facilité à les cultiver.



LA PRÉPARATION DU POTAGER

Après avoir effectué un désherbage manuel, vous devrez aérer le sol à l'aide d'une fourche bêche. Vous procéderez en plantant cet outil tous les 10 cm et en remuant d'avant en arrière sans retourner la terre. Accordez à votre sol un temps de repos avant d'y incorporer de l'engrais naturel, comme le compost, ou de l'engrais vert.



ROTATION DES CULTURES

Cette technique qui consiste à alterner sur plusieurs années la culture de différentes catégories de légumes évitera d'appauvrir votre sol. Pour

cela, séparez votre potager en quatre parcelles.

Sur la première, vous planterez les légumes à feuilles (salades, choux). Sur la deuxième, les légumes à fruits (tomates, courgettes...). Sur la troisième, les légumes à bulbes (oignons) ou racines (carottes). Sur la quatrième, vous planterez les légumes à graines (types haricots) et les engrais verts comme les trèfles et la luzerne.



Ainsi, la deuxième année, vous décalerez vos plantations d'une parcelle à une autre **pour éviter qu'une même famille de plantes y soit semé deux années de suite**.

ASTUCE

L'engrais vert est utilisé pour enrichir la terre en matière organique, ainsi que pour empêcher la prolifération de "mauvaises herbes". Il est opportun de le semer avant une plantation. Lorsque vous avez besoin de cet emplacement, passez-y la tondeuse, tout en dissimulant les déchets au sol.

Mots fléchés

Retrouvez toutes les solutions sur www.daniel-moquet.com

Message à trouver :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Habituel Assai- nissant le terrain		Gros tas Poiçon effilé		Plat étranger Venu sur terre			Saint du calendrier Pour le Père							Après la Il a dit oui				Cité du Liban Poème antique				Charançon Granulat couvert de bitume		
						4							Qui voit mal Médisent				11							
Passages au jardin Concept de jardinier						12					L'aire d'agrè- ment A pour objectif											1		
				Prairie naturelle			Division de Brignoles Refuges									École militaire Dieu de chaleur						16		
Dans le vent !			Satis- faction Chemin à suivre																Veto d'Obama Plus alité					
Aména- gement extérieur Cri de dédain														Argent symbo- lique Pointue ou perçante								Support de table		
		Points opposés Crédulité					Défaite prussienne Symbole de l'erbium										Vieil Indien Comme les amis							
Œuvre pour la paix				Article arabe Bison de grand- père							Envoyer la balle Vu avec majesté												Révé- rence, politesse	
Pas artificiel Meneur de grisons														Ranger la voiture Homme d'autel										
							Garantie Croisé avec d'autres																	
En ville... abrégié Ils dorment en été			Coin des ordres Pouvoir romain						Ça trempe son homme ! Attribut féminin														Penses donc ! Possédée	
				Aller de l'avant Préparer le gazon													Suite télévisée Visible sur l'aïeul							
Place des artistes		Pense à ceux qui restent Bien-être									Enfant de Spielberg Garçon de stalles						Passée par la gorge Accueil- lant							
								Avant nous Père de Jason						Bête indésirable Embar- rassait									La sagesse faite homme	
Usines, structures			Agen- cement Telle la mer																					
										Nettoyé par des militaires Patio													Rivière de Suisse	
Le Sage Sommeil de bébé											Mot d'un petit Premier de série												23	
																	Après epsilon Largeur de coupon						6	
Souffre du calcul Coin des mors																							Matière de bouton	
	18										Sensible, aimant													21



Hiver

Si tu n'allumes pas le bois, il ne brûlera pas.

Proverbe Russe



Printemps

On ne peut retenir le printemps dans son jardin.

Proverbe Chinois

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

Conseil du mois

Entre les périodes de gel et de pluie, effectuez un bêchage à grosses mottes (1/2 fer de bêche). Ainsi, le gel détruira les mottes pour rendre la terre fine et supprimera les parasites enfouis dans le sol.

Profitez d'une belle journée pour entretenir les bordures de vos massifs.

Labourez et préparez vos parterres avec les apports d'engrais, d'humus, d'herbicides et d'insecticides.

Conseil du mois

Agissez contre les mauvaises herbes : désherbez, réfrénez leur propagation en les déracinant.

Récupérez l'eau de pluie pour les arrosages des plantes, notamment celles qui ne supportent pas l'eau calcaire (Rhodo-camélia...).

Tondez la pelouse une fois par semaine. Disposez aux pieds des arbustes et massifs, une partie de votre tonte. Ce "paillage" préviendra une évaporation trop rapide.

Fruits et légumes



Il est possible d'effectuer certains **semis en serre froide** : graines d'anémone, ancolie, violette. Faites germer les plantes de pommes de terre dans un lieu ombré mais légèrement chauffé. **A partir de mars, réalisez votre semis intérieur** : aubergine, poireaux d'été, tomates, laitues.

Fruits et légumes



Semez les **carottes, céleris raves, salsifis noirs et radis longs, les persil, cerfeuil et autres fines herbes**. Vers le mois de mai, place aux **haricots et concombres, courgettes, betteraves, laitues, melons et pois**.



Plantes et fleurs

Vers mars, par temps doux, plantez des **Pensées, des Violettes, Myosotis, Jacinthes, Narcisses, Crocus et Tulipes**.



Plantes et fleurs

Semez les nouvelles pelouses. Rempotez les Azalées et Cyclamens afin qu'ils puissent se régénérer. Coupez les fleurs fanées.

Taille

S'il ne gèle pas, taillez les arbres fruitiers et les Hibiscus. En fin du mois de février et jusqu'à fin mars, taillez les rosiers puis poursuivez par un premier élagage des Haies.



Taille

Une taille de formation peut être effectuée sur les arbustes méridionaux (Hortensias, Romarins...). Taillez les arbustes flétris (Lilas, Groseillier...), puis vos plantes de Terre (Azalées, Forsythias, Rhodos).



Jardiner avec la lune

Premier quartier	Pleine lune	Dernier quartier	Nouvelle lune
JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Mercredi 12 • 11h29	Vendredi 11 • 07h15	Samedi 12 • 23h41 <i>Lune descendante le 14</i>	Lundi 11 • 12h01 <i>Lune descendante le 10</i>
Mardi 19 • 21h22 <i>Lune descendante le 18</i>	Vendredi 18 • 08h36 <i>Lune descendante le 14</i>	Samedi 19 • 18h11	Lundi 18 • 02h45
Mercredi 26 • 12h58 <i>Lune montante le 31</i>	Jeudi 24 • 23h27 <i>Lune montante le 27</i>	Samedi 26 • 12h08 <i>Lune montante le 26</i>	Lundi 25 • 02h47 <i>Lune montante le 23</i>
Mardi 4 • 09h01 <i>Lune montante le 3</i>	Jeudi 3 • 02h31	Vendredi 4 • 20h47	Dimanche 3 • 14h33
			MAI
			Mardi 10 • 20h29 <i>Lune descendante le 07</i>
			Mardi 17 • 11h09
			Mardi 24 • 18h53 <i>Lune montante le 20</i>
			Mardi 3 • 06h51
			JUIN
			Jeudi 9 • 02h06 <i>Lune descendante le 03</i>
			Mercredi 15 - 20h14 <i>Lune montante le 16</i>
			Jeudi 23 • 11h49 <i>Lune montante le 26</i>
			Mercredi 1 • 21h03



Eté

Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème le jardinier.

Proverbe Espagnol.



Automne

Si les cieux pleurent, la Terre vivra.

Proverbe Hawaïen

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

Conseil du mois

A l'aide d'un couteau, extirpez les mauvaises herbes après une averse, le sol en étant le plus fourni. Pour un arrosage efficace, griffez la terre des jardinières et des massifs.

Binez les massifs. Conservez les tas de brindilles et de feuilles dans les buissons, ce sont des refuges pour les hérissons.

Ramassez les 1^{ères} feuilles mortes. Otez les fleurs flétries et les roses fanées.



Fruits et légumes

En pleine terre, semez le **brocolis**, le **chou vert**, les **oignons d'hiver**, les Haricots verts et les poireaux. L'été est la saison de la récolte des fruits et de la plupart des légumes.



Plantes et fleurs

Afin de **protéger vos fruits des oiseaux**, installez un filet de protection sur vos arbres fruitiers.

Taille

Ecusonnez à œil dormant les abricotiers, poiriers, pommiers, pruniers. Attendez le mois d'août pour les pêchers et cerisiers et entamez la deuxième taille des Haies.



La lune montante ou ascendante

Pendant cette période, la sève circule et monte plus vite dans les tiges, les feuilles, les fleurs et les fruits des végétaux. Profitez-en pour effectuer vos semis, vos greffages et les récoltes de fruits.

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

Vendredi 8 • 06h25	Samedi 6 • 11h04	Dimanche 4 @ 17h35 <i>Lune descendante le 14</i>
	Samedi 13 • 18h58 <i>Lune montante le 10</i>	Lundi 12 • 9h27 <i>Lune montante le 06</i>
Vendredi 15 • 06h40 <i>Lune montante le 14</i>	Dimanche 21 • 21h55	Mardi 20 • 13h39 <i>Lune descendante le 21</i>
Samedi 23 • 05h03	Lundi 29 • 03h05 <i>Lune descendante le 25</i>	Mercredi 27 • 11h09
Vendredi 1 • 08h54	Samedi 30 • 18h40 <i>Lune descendante le 28</i>	

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Conseil du mois

Préférez un arrosage matinal car les nuits sont plus fraîches. Trempez les tuteurs dans un bain de javel avant de les remiser.

Terminez les labours et la fertilisation. Vidangez et protégez les conduites d'eau. Pratiquez les terrassements et les labours des pelouses qui seront aménagées au printemps.

Récupérez dans la nature les frondes de fougères et les aiguilles de pin, saisissez vous de bottes de pailles afin de protéger vos plantes les plus fragiles.



Fruits et légumes

Semez le **cerfeuil**, la **mâche**, la **fève**, l'**ail blanc et rose** et les **épinards**.



Plantes et fleurs

Vous pouvez planter des **conifères** et des **plantes de terre de bruyères**, mais aussi des arbres fruitiers et rosiers.

Taille

Après la chute des feuilles, commencez la taille des poiriers et pommiers. Taillez les arbres à fruits à pépins quand le temps est doux.



La lune descendante

La sève, moins mobile, a tendance à descendre dans les parties inférieures des plantes. C'est le bon moment pour planter, repiquer, tailler haies et arbres fruitiers pour effectuer les apports d'engrais.

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

Mardi 4 • 03h11 <i>Lune montante le 03</i>	Mardi 2 • 16h35	Vendredi 2 • 09h49
Mercredi 12 • 02h06	Jeudi 10 • 20h17	Samedi 10 • 14h37 <i>Lune descendante le 12</i>
Jeudi 20 • 03h31 <i>Lune descendante le 19</i>	Vendredi 18 • 15h10 <i>Lune descendante le 15</i>	Dimanche 18 • 0h48
Mercredi 26 • 19h56 <i>Lune montante le 31</i>	Vendredi 25 • 06h10 <i>Lune montante le 27</i>	Samedi 24 • 18h07 <i>Lune montante le 25</i>



1^{er} réseau National des Créateurs d'allées

En perpétuel développement, tant au niveau du réseau, qu'au niveau des solutions produits et des techniques d'application, la franchise Daniel Moquet signe vos allées est aujourd'hui un acteur incontournable dans son secteur d'activité.

Un concept éprouvé

Après 32 années d'expérience comme entrepreneur Paysagiste au service des particuliers, Daniel Moquet connaît tout de son métier, de son marché, de ses opportunités... Il sait combien il est important de créer, autour de la maison, un accueil convivial dès l'entrée d'une propriété et des espaces agréables à vivre dans le jardin.



Il crée alors un nouveau métier, et s'inscrit comme spécialiste et expert en son domaine, pour réaliser des allées et rien que des allées afin d'améliorer et valoriser l'habitat individuel.

Mais il va plus loin, car son vœu est de professionnaliser cette activité et de créer un concept où tout est bien pensé et orchestré pour satisfaire le plus grand nombre de clients.

Il met en place une méthodologie de travail, crée des produits inno-

vants en partenariat avec des industriels du secteur, aboutissement de longues années de recherche. Il engage son nom et son savoir-faire, et choisit pour marque en 2003 : **"Daniel Moquet signe vos allées"**.



Il s'agit donc d'un service original dans le secteur des entreprises du paysage. Dans la foulée, il lance la seconde unité pilote à Château-Gontier (sud Mayenne) et confie à sa fille, Pauline, les commandes de ce nouveau projet.



C'est un premier test en famille. Fort de ce succès, Daniel Moquet décide de dupliquer le concept en réseau, en 2004.

Aujourd'hui les résultats sont à la hauteur de ses objectifs. La franchise "Daniel Moquet signe vos allées" comptera plus de 60 agences au 1^{er} trimestre 2011 (voir carte des implantations pages 34 et 35).



Cerise sur le gâteau !

Des certifications et trophées s'inscrivent au tableau d'honneur. Véritables récompenses qui témoignent de la reconnaissance par ses pairs du professionnalisme de son entreprise, Daniel Moquet est un homme heureux.

• L'entité de Château Gontier, pilotée par **Pauline Moquet**, obtient en mai 2009 la **Certification de Services Qualicert**. Elle est alors, en France, la plus jeune entrepreneur à recevoir cette certification.

Certification

Les sites pilotes sont certifiés Qualicert. Qualification obtenue pour l'entreprise pilote Daniel Moquet à Pigné sur Braye. Conformément au référentiel "entrepreneur du paysage" les franchisés du réseau Daniel Moquet mettent tout en œuvre pour répondre à ces engagements qui permettront d'obtenir la certification :

- une information transparente
- un devis clair, précis et détaillé
- le respect des délais convenus
- le conseil sur le choix des matériaux
- des interventions suivies
- des chantiers bien tenus et organisés
- du personnel compétent et formé
- des interlocuteurs disponibles et à votre écoute



www.qualicert.fr

Le juste prix : un avantage réel pour le client

La spécialisation favorise la rentabilité... un prix se répercutant sur l'acheteur final. Explications : en effet, très spécialisé sur son secteur, Daniel Moquet a l'expérience pour lui. Ainsi les moyens humains et les moyens techniques sont-ils employés à bon escient. Le matériel est optimisé, au maximum, et du fait du nombre de chantiers réalisés, la qualité n'est plus à prouver. Autre atout, l'effet réseau des agences permet à l'enseigne de réaliser des achats groupés tant sur les matières premières que sur les machines. Le matériel est adapté aux chantiers pour l'habitat individuel, donc plus petit que celui des entreprises de travaux publics. **Un ensemble d'avantages dont bénéficie directement le particulier** et qui se retrouve sur le prix de vente du produit.

En bref

La 50^{ème} entreprise Daniel Moquet, a ouvert ses portes au mois de décembre 2010



M. David Dumont, âgé de 38 ans, s'est installé à Gisors (27). Il travaille sur le secteur : Eure - Seine Maritime - Val d'Oise - Oise.

A paraître :

dans **Maison&Travaux** • Edition Mars 2011



Des solutions techniques et esthétiques pour valoriser votre patrimoine

Avec 12 produits dont 8 font l'objet d'une création de marque, aujourd'hui les entreprises Daniel Moquet vous proposent de multiples solutions pour aménager vos extérieurs. Fort d'une collaboration avec des fabricants et industriels, Daniel Moquet s'inscrit dans une démarche de développement de produits où la stabilité et la qualité des produits sont au cœur de toutes ses attentions. C'est ainsi, en travaillant sur un enrobé stabilisé et renforcé au pouvoir drainant, qu'est né le premier nom de produit de la gamme des "Star" : Stardraine®.

Découvrez ici nos produits et solutions

Nos solutions drainantes

Stardraine®

la star des allées !

Il s'agit d'un enrobé rouge perméable réalisé avec des gravillons rouges. Idéal pour circuler autour de la maison les pieds au sec. Avec stardraine les flaques disparaissent. Matériau drainant pas excellence, il absorbe l'eau comme par miracle.



Nérostar®

l'enrobé noir drainant !

Innovation technique, Nérostar s'applique à froid à partir d'une émulsion bitumeuse. Le travail à température ambiante garantit un gain d'énergie.



Hydrostar®

un confort exceptionnel !



Hydrostar est un revêtement qui ne laisse pas la place aux flaques d'eau, respectueux de l'environnement à l'aspect naturel. Sa fonction drainante et la résine à fort pouvoir résistant confèrent à vos réalisations une longue durée de vie.

Nos solutions naturelles

Gravistar®

un espace tendance, un aspect naturel !

Réalisé à partir d'une émulsion bitumeuse bicouche et de gravillons, Gravistar s'adapte à l'architecture de votre région et de vos goûts, grâce à son fini naturel et aux différents coloris existants.



Gravclair®

sobre et moderne

Recommandé pour des allées piétonnières et carrossables, Gravclair est un revêtement dont la pose est rapide. En quelques heures votre jardin est relooké.



Alvéostar®

une surface plane et drainante comparable à un puits perdu à ciel ouvert !



La structure en alvéole autorise la pose de graviers sur des pentes allant jusqu'à 45%. Sans création d'ornières ou amas, ce produit est apprécié pour son fort pouvoir drainant.



Starmine®

esthétique et performant

Son aspect et sa couleur naturelle mettent immédiatement en valeur une cour ou une allée. Réalisé à partir de matériaux naturels, il s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne.

Nos solutions traditionnelles

Enrobé noir à chaud la solution classique



Plus traditionnel, l'enrobé noir à chaud s'associe facilement aux bordures et permet de réaliser des finitions personnalisées.

Dallage, pavage

vos idées prennent forme
A partir des revêtements traditionnels associant esthétique et longévité, des espaces uniques et décoratifs sont créés.



La Couture®

pour une finition raffinée



La Couture est un pavé exclusif Daniel Moquet. Les matériaux qui le composent sont issus de carrières sélectionnées pour la qualité des sols. Avec les pavés "La Couture", Daniel Moquet signe vos allées et met en valeur leurs courbes.

Béton désactivé effet de matière



Il présente une forte résistance aux chocs thermiques.

Avec plus de 16 000 chantiers réalisés à ce jour,

les entreprises Daniel Moquet ont acquis un réel savoir-faire et peuvent parfaitement vous conseiller. Il faut bien garder à l'esprit que le plus résistant des revêtements se déformera s'il n'est pas correctement posé. Son élaboration nécessite une attention particulière pour une réalisation de qualité et durable.

Retenez que pour une maison neuve, il faut de préférence attendre deux ans que le sol soit stabilisé avant de créer les allées et terrasses.

Des sols de Légende

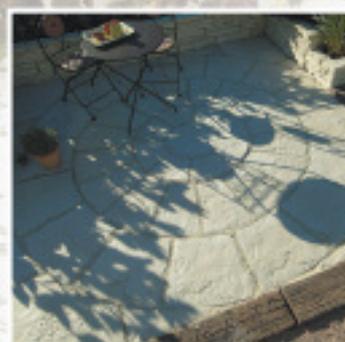
PéPLum® Pavage et dallage



TemPPLier® Dallage et rosace



Déco du jardin Kit jardinière, pilier, murets...



...Sherwood® Pas japonais, traverses...



Bâtir et Embellir

PREFA DES PAYS DE LOIRE

Z. des Grands Moulins - 85600 St-Georges-de-Montaigu

TEL: 02 51 48 93 00 - Fax 02 51 42 07 87

Email : ppl@ppl.fr - Site : www.ppl.fr



Catalogues
sur demande ou
sur www.ppl.fr



Tendance chantiers : tout en “zénitude”

Aujourd’hui, parmi les premiers critères de l’aménagement de sa maison, le jardin est au cœur des discussions, il retrouve ses lettres de noblesse et tient une place de plus en plus importante dans la vie de famille. Il est assimilable à une nouvelle pièce à vivre, où l’on se retrouve, se repose, s’amuse... où pour quelques heures, au grand air, on oublie le temps qui passe.

De ce fait, on observe des demandes de plus en plus nombreuses de clients qui souhaitent **un jardin harmonieux, où l’on se sent bien**, où l’on peut aisément se ressourcer, mais sans contraintes. L’idéal est un jardin sans entretien où minéral et végétal se marient parfaitement sans engendrer les longues corvées de tonte de pelouse par exemple.

Ayant pris toute la mesure de ces attentes, les entreprises du réseau Daniel Moquet, vont plus loin et

induisent dans leur manière de travailler et les **étapes du chantier les prémices d’une réalisation ZEN.**

Des contraintes transformées en atout

La plupart du temps, pour des chantiers à réaliser chez des particuliers, les accès sont étroits, et les espaces à créer ou à modifier se font sur des petites et moyennes surfaces.

C’est pourquoi les entreprises Daniel Moquet ont fait **le choix d’engins et de matériel de petite**

taille, spécifiquement adaptés à ces contraintes. Ainsi de l’enlèvement et l’évacuation des anciens matériaux (dallage, graviers...), à la préparation du sol, la mise en forme et la délimitation des espaces, puis la pose des revêtements choisis, tout de bout en bout est réalisé minutieusement (ce qui ne serait pas possible avec de gros engins) et dans un parfait respect de l’existant que vous souhaitez conserver, sans détruire des plantations, des arbustes... auxquels vous tenez.



Les tendances déco au jardin



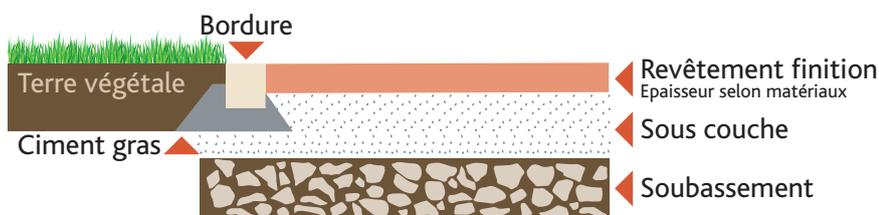
Après la décoration de l'intérieur des maisons, designers et décorateurs s'intéressent aujourd'hui aux ambiances "Outdoor".



Le tout végétal luxuriant n'est plus de mise, ni même les nains de jardins ou autres objets naïfs que l'on trouvait aux bords des allées. On s'oriente maintenant vers des jardins épurés, faciles à vivre et simples à entretenir.

Le minéral et le végétal se marient harmonieusement pour créer des espaces de vie et de détente empreints de convivialité, de vitalité mais aussi de sobriété et de sérénité.

Principe d'application de revêtements de sol



Les étapes de création selon le process Daniel Moquet

- 1 Imaginer et tracer les voies d'accès.
- 2 Etude personnalisée (dessin, courbes, choix de matériaux, devis) remise le jour de la visite.
- 3 Terrassement, empierrement et compactage de la sous-couche.
- 4 Pose de bordures ou de dessins en pavage.
- 5 Pose du produit de finition choisi.

Durée du chantier : de une journée à une semaine pour une grande surface.

Surface : de 20 à 1 000 m²

Budget : de 10 à 150 euros le m²

plus d'informations sur :

daniel-moquet.com

genius & Co

STRATEGIE DE COMMUNICATION
MARKETING OPERATIONNEL
CREATION
PRODUCTION

Ecouter, Concevoir, Gérer...

138 bis, avenue de la Libération • 86000 POITIERS • tél : 05 49 50 52 64

www.geniusandco.fr

Les entreprises

Daniel Moquet près de chez vous

DÉPARTEMENT N° 10

■ LES ALLÉES AUBOISES

M. Patrick MARÉCHAL
799, rue des Hainelles • 10320 SOULIGNY
Tél. 03 25 73 91 45

DÉPARTEMENT N° 13

■ STÉ ALLÉES PROGRESSIVES

M. Frédéric VITALE
985, route de la Tour d'Arbois
13290 AIX EN PROVENCE
Tél. 06 88 777 943

■ EURL COFFIN

M. Jean-Christophe COFFIN
**Secteur : Aubagne, Le Castellet,
La Ciotat**
Chemin des Trois Moulins
Résidence les Trois Moulins
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04 42 67 58 37

DÉPARTEMENT N° 18

■ AF AMÉNAGEMENTS BOURGES

ZAC Le Porche
18340 PLAIMPIED-GIVAUDINS
Tél. 02 48 50 26 80

DÉPARTEMENT N° 22

■ ENTREPRISE PH. ALLAIN

M. Philippe ALLAIN
21 D, Impasse du Petit Cos
22100 QUEVERT
Tél. 02 96 87 90 79

■ CONCEPT ALLÉES PÉRIDY

M. Claude PERIDY
Le Pouffanc • 22800 COHINIAC
Tél. 02 96 58 18 55

DÉPARTEMENT N° 26

■ SARL FAUDON

M. Matthieu FAUDON
46, rue des Encloses
26500 BOURG LÈS VALENCE
Tél. 04 75 41 68 39

DÉPARTEMENT N° 27

■ ALCG AMÉNAGEMENTS

M. Alexandre GABAS
1, rue de l'Étang • 27940 AUBEVOYE
Tél. 02 32 711 222

■ ENTREPRISE DUMONT

M. David DUMONT
11, rue Jean Perrin • 27140 GISORS
Tél. 02 32 27 36 81

DÉPARTEMENT N° 29

■ AMÉNAGEMENT 29

M. David ROLLAND
Zone Sud de Kériel • 29800 PLOUERDEN
Tél. 02 98 83 10 96

■ ENTREPRISE LOUVEL

M. Jérôme LOUVEL
Agence de Riec sur Belon
Lesseye • 29340 RIEC-SUR-BELON
Tél. 02 98 575 100
Agence de Quimper
ZA Troyalch Sud
136, route de Mousteroat
29170 SAINT-EVARZEC
Tél. 02 98 575 100

DÉPARTEMENT N° 31

■ ADO

Mme Odile et M. Alexandre DUCASSE
191, impasse Timbal
ZAC du Château d'Eau
31340 VACQUIERS
Tél. 05 34 26 97 39

DÉPARTEMENT N° 33

■ SARL ALLÉES ET FINITIONS

M. Frédéric BAUTERS
Route de Saucats • 33610 CESTAS
Tél. 05 56 31 23 23

■ ENTREPRISE VIDANGE

M. Sébastien VIDANGE
28, rue de la Banlieue
33230 GUITRES
Tél. 05 57 42 53 18

DÉPARTEMENT N° 35

■ ENT. BETTON SARL

M. Samuel BETTON
ZA du Chalet • 13, rue de Val d'Izé
35500 VITRE
Tél. 02 99 49 53 91

■ ENTREPRISE PIGEON

M. Dominique PIGEON
11, rue de Saint-Malo
35540 PLERGUER
Tél. 02 99 58 95 60

DÉPARTEMENT N° 37

■ AF AMÉNAGEMENTS

M. Frédéric ALLAIRE
Agence de Tours
ZA Les Pins • 13, rue des Artisans
37230 LUYNES
Tél. 02 47 55 61 53
Agence d'Amboise
ZA la Boitardière • 178, rue de la Girardièrre
37530 CHARGE
Tél. 02 47 55 61 53

DÉPARTEMENT N° 38

■ SARL ALLÉE CRÉATIVE

Mme Cécile SAMMUT
55, route de Bièvre • 38140 RIVES
Tél. 04 76 05 47 76

■ SARL FERNANDEZ

M. Christophe FERNANDEZ
25, allée des Martagons
38330 MONTBONNOT
Tél. 04 76 52 36 82

DÉPARTEMENT N° 39

■ JPJ AMÉNAGEMENT

M. Jean-Pascal JANET
35, avenue Maillot • 39570 MONTMOROT
Tél. 03 84 47 21 44

DÉPARTEMENT N° 41

■ ENT. BENOÎT MINIAOU

M. Benoît MINIAOU
1, rue Franciade
41260 LA CHAUSSÉE SAINT-VICTOR
Tél. 02 54 42 27 93

DÉPARTEMENT N° 43

■ VM AMÉNAGEMENTS

M. Cédric MAGNE
408, route d'Auvergne
43330 SAINT-FERRÉOL D'AUROURE
Tél. 04 77 79 61 90

DÉPARTEMENT N° 44

■ ENT. COUDRAY

M. Benjamin COUDRAY
Z.I. du Val Fleury • 44110 CHATEAUBRIANT
Tél. 02 43 32 02 02

■ ENT. JANVIER

M. Jean-Marc JANVIER
La Giétrie
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD
Tél. 02 28 01 59 05

■ ENT. LEDEVIN

M. Sébastien LEDEVIN
1, impasse des Nénuphars
44117 SAINT-ANDRÉ DES EAUX
Tél. 02 40 15 39 11

■ ENTREPRISE LEMOINE

Bruno et Serge LEMOINE
6, rue Ferdinand Magellan
44470 THOUARÉ SUR LOIRE
Tél. 02 40 36 87 70

DÉPARTEMENT N° 45

■ LB AMÉNAGEMENTS

M. Ludovic BULTEAU
155, rue la Croix • 45450 DONNERY
Tél. 02 38 46 24 10

DÉPARTEMENT N° 49

■ SARL LES BELLES ALLÉES

M. Laurent SUPIOT
9002, rue des Fusillés 1944
49260 MONTREUIL BELLAY
Tél. 02 41 59 10 15

DÉPARTEMENT N° 49

■ ENTREPRISE LEFRANC

M. Damien LEFRANC
ZA du Cormier
49140 JARZÉ
Tél. 02 41 33 91 79

■ ENTREPRISE PONGE

M. Stéphane PONGE
Les Grès
49170 ST-MARTIN DU FOUILLOUX
Tél. 02 41 33 91 79

DÉPARTEMENT N° 50

■ ENT. DAUGEARD SARL

Mme Isabelle DAUGEARD
26 Z.I. - Route de St Lô
50750 CANISY
Tél. 02 33 57 85 55

■ ENT. HEBERT SARL

M. Antoine HEBERT
352, rue des Ecoles
50400 GRANVILLE
Tél. 02 33 50 30 32

DÉPARTEMENT N° 51

■ CHAMPALLÉE

M. Frédéric Wuibout
7, rue du Commerce
51100 REIMS
Tél. 03 26 09 12 76

DÉPARTEMENT N° 53

■ ENT. DANIEL MOQUET

M. Daniel MOQUET
La Couture
53100 PARIGNÉ SUR BRAYE
Tél. 02 43 00 31 45

■ ENT. PAULINE MOQUET

Mme Pauline MOQUET
33, Chemin de la Guesnardière
53200 CHÂTEAU-GONTIER
Tél. 02 43 703 703

DÉPARTEMENT N° 56

■ SARL ALLAIN

M. Dominique ALLAIN
ZA de Mané Salut
56400 BRECH
Tél. 02 97 30 52 36

■ ENT. MARTIAL LE NOZER

M. Martial Le Nozer
35, rue de Pontivy
56300 SAINT-THURIAU
Tél. 02 97 28 98 10

DÉPARTEMENT N° 59

■ ENT. DANGRÉAU

M. Thomas DANGRÉAU
8D, route de Valenciennes
59530 ORSINVAL
Tél. 03 27 29 07 96

DÉPARTEMENT N° 61

■ ENTREPRISE MORICE

M. Romain MORICE
Sévilly • 61500 SÉES
Tél. 02 33 29 83 12

DÉPARTEMENT N° 63

■ LT AMENAGEMENTS

M. Ludovic THIALIER
28, avenue de Lyon
63430 PONT DU CHÂTEAU
Tél. 04 73 73 05 05

DÉPARTEMENT N° 71

■ ENT. ALLÉES ET FINITIONS

M. Henry THIBAUDIN
RN 6
71240 VARENNES LE GRAND
Tél. 03 85 46 78 50

DÉPARTEMENT N° 72

■ ENT. HOUSSEMAGNE

M. Pierre-François HOUSSE-
MAGNE
Z.A. la Petite Montagne
72330 CÉRANS FOULLETOURTE
Tél. 02 43 32 02 02

DÉPARTEMENT N° 73

■ ENT. MICHELLIER

M. Christophe MICHELLIER
1009, route de Barbizet
73290 LA MOTTE SERVOLEX
Tél. 04 79 70 44 63

DÉPARTEMENT N° 77

■ ALLÉES DU GÂTINAIS

M. Régis Vincent
2, rue du Clos à la Fourrée
77760 RECLOSES
Tél. 01 64 24 29 70

DÉPARTEMENT N° 78

■ ENTREPRISE NEVEU

M. Xavier NEVEU
4, rue du Gros Taillis
78125 HERMERAY
Tél. 01 34 83 51 08

■ SARL ERIC SAMMUT

M. Eric SAMMUT
28, av. Claude Nicolas Ledoux
78114 MAGNY LES HAMEAUX
Tél. 01 30 47 43 50

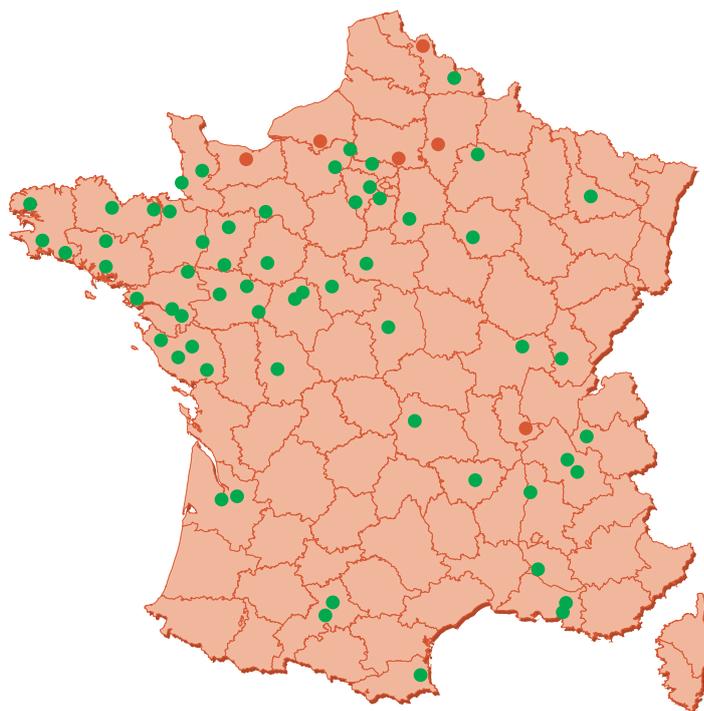
■ ENTREPRISE VITALE

M. Franck VITALE
6, avenue Georges Bizet
78590 NOISY LE ROI
Tél. 01 34 62 59 12

DÉPARTEMENT N° 84

■ SARL FARANDA

M. Bruno FARANDA
286, avenue du 8 Mai 45
84310 MORIÈRES-LÈS-AVIGNON
Tél. 04 90 02 39 06



● Entreprises du réseau Daniel Moquet ouvertes
● Projets d'ouvertures

DÉPARTEMENT N° 85

■ ENTREPRISE CASSIN

M. Denis CASSIN
ZI La Tabarière
85140 LA MERLATIÈRE
Tél. 02 51 41 23 68

■ ENT. GUIITOT-REMAUD

M. Damien GUIITOT
Parc d'Activité des Dolmens
85220 COMMEQUIERS
Tél. 02 51 34 57 18

■ ENTREPRISE REMAUD

M. Christophe REMAUD
Z.A. Les Acacias
85430 LA BOISSIÈRE DES LANDES
Tél. 02 51 34 15 56

■ ENTREPRISE TALON

M. Maxime TALON
Z.A. La Lune
85200 LONGÈVES
Tél. 02 51 69 79 58

DÉPARTEMENT N° 86

■ ENT. BERLAND-LIAUD

M. Hervé BERLAND
Le Murier • 86370 VIVONNE
Tél. 05 49 44 95 40

DÉPARTEMENT N° 95

■ ENT. DELAHAYE STEPHANE

M. Stéphane DELAHAYE
4, Rue Désiré Martin
95270 BELLEFONTAINE
Tél. 01 34 71 98 42

Prochainement

■ ENT. AULENBACHER

M. Marc Aulenbacher
54000 NANCY

■ ENT. HERVOUIN

M. Alexandre HERVOUIN
31600 MURET

■ ENT. FERREIRA

M. Anthonio FERREIRA
66000 PERPIGNAN

www.daniel-moquet.com

N° Vert 0 800 50 00 45

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Donnez du style à vos allées !

- Nouveaux matériaux
- Nouvelles techniques
- Créations personnalisées
- Valorisation de votre patrimoine

Découvrez toutes les solutions pour créer et embellir vos allées.



Daniel Moquet
signe vos allées

www.daniel-moquet.com

 **N° Vert 0 800 50 00 45**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE